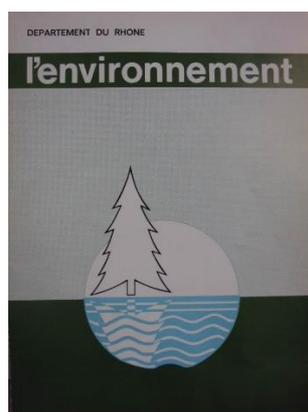


Les « 100 mesures pour l'environnement » de 1970¹

Face aux multiples cas de pollution, ou de menaces relatives à des espaces considérés pour la richesse de leur écosystème, un certain nombre d'acteurs réclament une intervention étatique (loi de 1960 sur les parcs nationaux, loi de 1961 sur les pollutions atmosphériques, loi de 1964 sur l'eau). Les préoccupations environnementales atteignent l'échelle internationale puisque l'ONU planifie une grande conférence (qui se tiendra à Stockholm en 1972). À l'automne 1969, le premier ministre Chaban-Delmas confie une mission au grand commis de l'Etat Louis Armand et à la DATAR (qui a certainement écrit elle-même sa lettre de mission, via l'énarque Serge Antoine) : proposer un plan de mesures pour préserver l'environnement, sans créer de nouvelles dépenses. Une petite équipe fait des études et des lectures dans les mois qui suivent. Il en sort une liste de 100 mesures, présentée au Conseil des ministres le 10 juin 1970.



Un document proposé par



Un programme de recherche sur la « transition environnementale » du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), financé par l'Agence Nationale de la Recherche (2016-2021).

¹ Liste recopiée par Stéphane Frioux d'après : un document dactylographié trouvé aux Archives départementales et métropolitaines du Rhône, cote 1340W55 (illustration ci-dessus : couverture dudit document) et un autre document trouvé aux Archives nationales (20080069 art. 9, carton qui contient un « Rapport 15 février 1971, « Etat d'exécution des 100 mesures pour le programme 1970 sur l'environnement » présenté au C.I.A.N.E du 19 février.

(Le Secrétariat Général du Haut Comité de l'Environnement, institué le 30 juillet 1970 et installé le 1er août a eu pour mission particulière de suivre l'exécution des 100 mesures et, pour certaines d'entre elles, d'en assurer le démarrage et l'animation).

I/ Actions contre les pollutions

n°1 Création de « zones spéciales de protection » pour la pollution de l'air

En accord avec les préfets des régions Nord et Rhône-Alpes, saisis par lettre des 11 et 14 janvier 1971, les agglomérations de Lille et de Lyon bénéficieront en 1971 de la création de zones spéciales de protection, à l'exemple de celle créée à Paris depuis 1963 (décret du 17 décembre 1963). Pilotes : Dév Indust et Scient ; Santé

n°2 Instruction relative aux cheminées industrielles en vue d'assurer une meilleure dispersion des polluants. Cette instruction, n° 03789, a été signée le 24/11/70. Pilote : Dév Indust et Scient

n°3 Relèvement du taux des amendes applicables aux infractions dans le domaine des nuisances

Aucune mesure nouvelle n'a été prise dans ce sens à ce jour. Une lettre aux préfets de décembre 1970 recommande la fermeté dans l'application des dispositions réglementaires. Un projet sera présenté par le Ministère de l'Intérieur pour le 15 février 1971.

n°4 réglementation relative aux détergents non bio-dégradables (pilote : S.P.E.P.E.)

n°5 Inventaire du degré de pollution des eaux superficielles (pilote : S.P.E.P.E.)

La campagne d'inventaire a été ouverte le 1/10/70 dans le bassin Artois-Picardie. Elle a débuté le 1/1/71 pour l'ensemble des autres bassins. Cette campagne est menée sur le triple plan administratif, technique et financier.

N°6 Etablissement d'un schéma des réserves en eau (pilote : S.P.E.P.E.)

Une carte des principales réserves en eau de bonne qualité de la France est en cours d'élaboration par le Bureau de Recherches Géologiques et Ministères. Une carte de vulnérabilité des nappes d'eau souterraine sera publiée dans les premiers mois de 1971.

n°7 Révision de la loi du 19 décembre 1917 sur les établissements classés dangereux, incommodes et insalubres.

Simplification des procédures de classement, extension de la loi aux établissements dépourvus juridiquement de caractère industriel et commercial, mais dont l'activité figure sur la nomenclature des établissements classés.

Accepté par la presque totalité des ministères, le projet de loi fait l'objet de discussions entre le Ministère du développement industriel et scientifique d'une part et les Ministères de la défense nationale et de l'agriculture d'autre part. Ce problème sera désormais pris en charge par le Ministère de la protection de la nature et de l'environnement.

N°8 Avant-projet de loi-cadre sur le bruit

Un projet de loi-cadre est en cours de préparation. Une mission spéciale a été confiée en décembre 1970 à M. Benoist, conseiller référendaire à la Cour des Comptes pour la préparation d'un texte fin mars 1971.

n°9 Réglementation relative à la collecte et au traitement des déchets (Intérieur)

L'ensemble des « schémas départementaux de collecte et de traitement des ordures ménagères » demandé aux préfets en 1970 et actuellement en cours de rassemblement, devrait permettre au Ministère de l'Intérieur de proposer un ensemble cohérent de mesures pour la fin du premier trimestre 1971.

n°10 Organisation des décharges publiques pour le dépôt des objets volumineux hors d'usage (Intérieur)

Un groupe de travail réuni le 10 décembre 1970 sous l'égide du ministère de l'Intérieur a rédigé un avant-projet de texte. La circulaire sera prête le 15 février 1971

n°11 Etude sur la nocivité des émanations provenant de l'incinération des matières plastiques (Intérieur).

Le Min du Développement Industriel et Scientifique poursuit actuellement les études techniques. Le rapport correspondant sera déposé à la fin du printemps 1971, comme le prévoyait le libellé de la mesure. Dans le même

sens, une station expérimentale d'incinération de caoutchouc usagé serait créée à Clermont-Ferrand (capacité 6000 t/an).

N°12 Mesures pour le ramassage et la destruction des épaves de voitures (Intérieur)

Le rapport prévu pour fin 1970 a été déposé par la CNAT. L'application des mesures préconisées sera expérimentée sur un secteur de 3200 communes de la région Rhône-Alpes. Le préfet de région en a été saisi le 4 janvier 1971 et un projet de convention avec l'entreprise de casse a reçu l'approbation des parties. Le financement pour 1971 (1,5 MF) est prévu au CIANE du 19 février.

N°13 Organisation de la lutte contre la pollution accidentelle de la mer par les hydrocarbures

N°14 Mise au point d'appareils de détection des nappes de polluants en mer

N°15 Surveillance du déplacement des nappes en mer

N°16 Organisation du ramassage et du traitement des huiles usagées (Dév Indust et Santé)

N°17 Réglage de chaudières (Santé)

Le réglage des chaudières de chauffage central dans la région lyonnaise a été réalisé au cours de l'hiver 1970-71 par l'Association des propriétaires des appareils à vapeur et électriques (APAVE).

N°18 Mise en place d'un laboratoire d'études de pollutions liées aux activités sidérurgiques

La création de ce laboratoire interprofessionnel, vivement souhaitée par le Ministère du Développement Industriel et Scientifique qui envisage d'en aider financièrement le démarrage, est actuellement suspendue à un accord entre professionnels.

N°19 Diminution des nuisances de chantiers (Equipement et Log.)

Pas de suite connue à ce jour

n°20 Etude méthodologique permettant d'élaborer des plans de décharge de terre et d'utilisation des carrières selon un plan de paysage (Equipement et Log.)

Pas de suite connue à ce jour

Sur ce même sujet, certaines régions ont commencé une concertation sur l'élaboration de plans d'utilisation des gravières (Eure et District de la Région Parisienne) ainsi que des carrières (voir mesure n°35 : Sidobre)

n°21 Campagne de nettoyage systématique des plages (Missions du Languedoc et d'Aquitaine)

n°22 Lutte contre les effluents toxiques déversés dans les eaux (galvanoplastie) : révision des normes (SPEPE)

Le BRGM a effectué plusieurs études techniques et procède à l'établissement de cartes hydrogéochimiques.

N°23 Réduction des émissions de poussières par les cimenteries – élaboration d'une réglementation rénovée (Dév Indust et Scient.)

n°24 Aménagement de la Vire. Mises en œuvre d'une « rivière propre ». (SPEPE)

Etudes menées avec l'agence financière du Bassin Seine-Normandie ont permis une estimation globale du coût de l'opération. Actuellement la programmation des ouvrages est en cours de définition.

N°25 Protection des eaux du bassin versant du Verdon (Sté du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale)

n°26 Proposition de création d'un Fonds Européen contre les nuisances et pollutions (Aff. Etrang.) Une première réunion interministérielle s'est tenue sur ce problème le 6 octobre 1970. Une consultation de nos partenaires de la CEE doit permettre de préciser le cadre géographique initial du fonds.

II/ Le Milieu urbain

n°27 Ville expérimentale « anti-nuisance » du Vaudreuil (DGRST ; Vaudreuil)

n°28 Qualité de l'environnement dans les zones industrielles de Fos-Berre

Les études concernant la région de Fos et la zone d'habitation de Berre-Ouest ont été en partie réalisées. Des mesures financières prises par le CIANE permettront en particulier l'installation d'instruments de mesure de la pollution atmosphérique, la plantation expérimentale d'arbres d'essences résistantes à l'incendie, destinées à améliorer les secteurs d'urbanisation futurs.

N°29 Expérience de plantation de jardins sur dalles (EPAD)

Un groupe d'experts réunis par le Secrétariat général du Haut Comité de l'Environnement et l'EPAS a établi un programme précis d'expérimentation et un crédit d'étude de 300 000F. Cette expérience est menée avec le concours du Museum d'Histoire Naturelle et de l'INRA. Elle est suivie par la Préfecture de Paris.

N°30 Directives pour la localisation de certaines zones industrielles au voisinage de zones résidentielles

Un groupe de travail a été constitué sur ce thème par le Ministère du développement industriel et scientifique.

N°31 Amélioration du mobilier urbain (Plan et A.T.)

L'exposition réalisée à Paris fin 1970 a eu pour objet de sensibiliser le public à la notion de mobilier urbain

n°32 Etablissement des horaires de travail et de loisirs dans les métropoles régionales. (Travail)

n°33 Expérience portant sur le cadre urbain des habitats pour immigrés, en région parisienne et marseillaise.

n°34 Installations de plans de situation dans les banlieues des grandes agglomérations (Intérieur).

Une circulaire aux préfets a été signée en janvier 1971. La mise en œuvre des plans tiendra le plus grand compte des résultats escomptés de la mesure n°31.

III/ Quelques expériences en site rural

n°35 Remembrement expérimental tenant compte du paysage et de l'écologie

n°36 Plan programme d'exploitation de carrière

n°37 Remise en activité du patrimoine historique (préfet Basse-Normandie, Préfet Franche-Comté, Préfet Auvergne)

n°38 Sauvegarde de la qualité architecturale des vieilles maisons rurales dans les parcs et zones classées (Aff. Cult.)

n°39 Réforme des dispositions sur la publicité et l'affichage en milieu rural et urbain (Aff. Cult.)

n°40 Etude des conséquences pour l'environnement, des formules nouvelles d'habitat de vacances

n°41 Installations de petits campings ruraux dans les Parcs Naturels Régionaux du Morvan, d'Armorique et d'Auvergne. (Commissaire à la rénov)

Expériences ont été tentées durant l'été 1970 dans le but de favoriser un camping à très faible densité permettant un contact étroit avec les ruraux et leur genre de vie.

N°42 aménagement en vue de la protection et de la mise en valeur de sites naturels en Bretagne

N°43 Mesures de protection du Mont Saint-Michel et du milieu marin environnant

n°44 Aménagement concerté de bourgs ruraux

n°45 Aménagements ruraux à dominante touristique

a) Saint-Point (Jura)

b) Montrevel (Ain)

c) Mielan (Gers)

IV/ Les parcours et les circuits de nature

n°46 Aménagement de la Grande Traversée des Alpes (Commissaire à la Rénov des Régions de Montagne)

n°47 Aménagement des sentiers de grandes randonnées (Comité National des Sentiers de Grande randonnée)

n°48 Aménagement de sentiers équestres

n°49 Aménagement des gorges de l'Ardèche en vue de faciliter la pratique du canoë-kayak

n°50 Réalisation d'un parc-itinéraire le long de la vallée de la Leyre

n°51 Expérience d'amélioration du paysage vu de l'autoroute Metz-Thionville (Equip et Log ; OREAM Lorraine)

n°52 Propositions de dispositions particulières sur les itinéraires touristiques (Tourisme)

Un groupe de travail s'est réuni, mais aucune proposition n'a pu être formulée en 1970.

n°53 Programme d'utilisation des voies ferrées désaffectées pour la promotion d'un tourisme de randonnée

Notification a été faite aux préfets, fin 1970, de prendre toutes mesures pour favoriser les randonnées pédestres sur l'emprise des voies ferrées déclassées.

n°54 Aménagement de canaux à usage touristique.

Aucune proposition d'aménagement n'a été faite en 1970.

V/ Le milieu forestier

n°55 Coordination et développement des recherches sur la lutte biologique en forêt

n°56 Mesures de protection de la forêt méditerranéenne

n°57 Aménagement touristique de forêts domaniales et acquisitions de forêts en vue des loisirs

VI/ La protection de la faune et de la flore

n°58 Projet de loi sur l'interdiction du prélèvement de certaines espèces végétales rares

n°59 Instruction interdisant les survols supersoniques ou à basse altitude des réserves ornithologiques, en période de reproduction des oiseaux

n°60 Réserves ornithologiques

n°61 Transferts des castors vers des zones d'accueil (Société Nationale pour la Conservation des Castors)

VII/ Les parcs naturels

n°62 Création du Parc National des Cévennes

n°63 Mise à l'étude des futurs parcs nationaux du Mercantour et des Ecrins

n°64 Réalisation d'équipements pilotes d'hébergement dans le Parc National de la Vanoise

n°65 Actions en faveur des parcs naturels régionaux (PNR)

n°66 Organisation d'un colloque européen sur les espaces naturels en 1972 (Plan et A.T. ; Agriculture)

VIII/ Renforcement des études sur l'environnement

n°67 Etablissement d'un plan de recherches prospectives sur les nuisances (Plan et AT)

Le rapport préparé par le « groupe Bourlière » (DATAR, DGRST et Ministère techniques) sera terminé avril 1971 ; un rapport provisoire a été établi fin 1970)

n°68 Rapport sur l'évaluation chiffrée du coût des nuisances (Finances)

n°69 Aide au développement des industries françaises de l'environnement

n°70 Développement de l'informatique dans les domaines de l'environnement

n°71 Inventaires territorial de données intéressant l'environnement

a) mise au point d'un inventaire écologique et d'une cartographie des « sites » ; le pré-inventaire écologique est engagé par le ministère de l'agriculture (CERAFER)

b) Une carte des points et secteurs à protéger est établie par la Direction de l'Architecture (Aff. Cult.) en collaboration avec l'IGN. Elle concerne plus précisément les sites inscrits et classés, les zones de protection, les parcs (régionaux et nationaux), ainsi que les zones et périmètres sensibles.

c) Cartographie des ressources en eaux souterraines (SPEPE)

n°72 Conséquences commerciales des mesures de protection de l'environnement (Aff Etrangères)

Les études de distorsion de concurrence seront entreprises dans le cadre de la communauté économique européenne, par le groupe PREST (politique de la recherche scientifique et technique), sur proposition du représentant de la France à Bruxelles. De même, la France participe à l'OCDE aux travaux de groupes consacrés aux industries automobiles et papetières.

N°73 Participation de la France aux travaux internationaux sur l'environnement (Aff. Etrangères)

Un premier rapport daté du 8/12/1970 précise les orientations générales prises par la France dans les diverses organisations internationales. Un haut fonctionnaire des Aff. Etrangères est chargé de la coordination générale dans le domaine de l'environnement. Une cellule « environnement » a été créée à la Direction Générale des relations culturelles scientifiques et techniques du Ministère.

N°74 Créations de centres internationaux (Plan et AT)

a) création en Provence d'un Centre international de recherches et de réflexion sur l'environnement. Un rapport provisoire a été établi. Le rapport définitif sera fourni en avril 1971.

b) Collaboration internationale entre les pays de l'Ouest et de l'Est.

IX/ Une politique des terrains et des sites

n°75 Mesures relatives au domaine foncier

n°76 Plan de sauvegarde des espaces littoraux

n°77 Protection des espaces boisés dans les plans d'urbanisme

n°78 Expérience de réhabilitation et de création du paysage dans la région du Nord

n°79 Réforme du titre 3 de la loi du 2 mai 1930, relative à la protection des sites

X/ Une pédagogie au contact des réalités

n°80 Développement des disciplines appliquées à l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des grandes écoles

n°81 Dépôt d'un rapport (31.12.1970) visant la création d'enseignements adaptés à la formation de professionnels de l'environnement

n°82 Création de deux « classes de mer » en Charente-Maritime et en Loire-Atlantique

n°83 Création expérimentale d'une « classe verte » basée en particulier sur la pratique de l'équitation ; elle sera consacrée à la rééducation des handicapés moteurs.

n°84 Edition de manuels scolaires : « La Nature et l'Ecole » et manuels d'éducation civique basée sur la découverte de l'espace et de l'aménagement qui s'y impose

n°85 Création et diffusion d'un Matériel pédagogique adapté à l'enseignement de l'écologie dans le primaire et le secondaire. Le matériel devra permettre des manifestations ouvertes au public, en particulier à l'occasion du concours européen pour les enfants des écoles primaires sur la protection de la nature.

n°86 Institution d'un concours destiné à sélectionner un ou plusieurs ouvrages et manuels pour enfants faisant appel à des méthodes et techniques modernes en matière d'écologie, de protection de la nature et de sensibilisation à l'environnement

n°87 Création d'un groupe de travail (ministère des Affaires culturelles, ministère de l'Education Nationale) pour répertorier les expériences de sensibilisation des jeunes aux formes contemporaines, et diffuser les résultats de cette étude avec des matériaux pédagogiques adaptés.

n°88 Inscription de thèmes relatifs à l'environnement dans les clubs de vacances de l'A.S.A. [l'action de promotion sociale de l'armée] et les clubs de loisirs de l'Armée (Défense nationale, Education nationale)

n°89 Le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports établira chaque année avec les organisations concernées un programme de chantiers « environnement »

n°90 Création de centre d'initiation à la nature dans les parcs naturels régionaux au rythme d'un par an. Le premier d'entre eux sera celui du parc naturel régional de la Leyre. Le financement sera dégagé par le FIAT, le ministère de l'Education Nationale et les intéressés (collectivités locales) Les autres centres prévus, pour lesquels des études devront être progressivement engagés, sont ceux de Lorraine, d'Armorique, de Camargue et de la Forêt d'Orient (réservoir – Seine)

n°91 Création en 1971 d'un centre d'information sur la construction en site rural dans le cadre du PNR Armorique

XI/ Une large information

n°92 Réalisation des actions figurant à l'inventaire dressé par le Comité français pour l'année européenne de la nature 1970. Campagne d'information du public dans le cadre de l'année européenne de la nature

n°93 Institution d'une « Quinzaine nationale de l'environnement et de la protection de la nature » et inscription de ce thème parmi les « grandes causes nationales » en 1971

n°94 Développement de campagnes d'information, générale et spécialisée, en 1970-1971, sous l'égide du Haut-Comité de l'Environnement, à l'intention des techniciens des services municipaux, des cadres et ingénieurs, et plus généralement, du grand public

n°95 Organisation d'un Concours européen pour l'amélioration de l'environnement des villes et villages

XII/ Des structures administratives adaptées

n°96 Création d'un Haut Comité de l'Environnement

n°97 Expérimentation des structures administratives régionales adaptées aux problèmes de l'environnement
(Premier ministre)

« Diverses structures administratives se sont spontanément mises en place dès l'été 1970. Au niveau régional il faut citer le groupe de travail de la Région du Nord, le Comité régional de l'environnement de Basse Normandie, les circulaires du Préfet de Région Franche-Comté, le projet de Comité régional Midi Pyrénées, au niveau département, l'Oise et l'Aube (fonctionnaires chargés des problèmes de l'environnement, animation des associations et des compétences...)

n°98 Organisation en vue d'une meilleure utilisation des corps de contrôle existants

n°99 Etablissement d'un recueil de textes législatifs sur l'environnement

Le projet de recueil sera prêt en avril 1971.

XIII/ L'action régionale et locale

n°100 : envoi aux préfets de la circulaire générale sur l'amélioration du milieu de vie, leur confiant, en particulier, le soin de mener à bien les actions adaptées aux situations de leurs régions (régions frontalières par exemple)
[Adressée par le Premier Ministre aux préfets de régions le 12 juin 1970]